

CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Air France s'engage à Madagascar en partenariat avec GoodPlanet et le WWF

500 000

hectares de forêts concernés

5 millions

d'euros investis

I. Contre le changement climatique, Air France participe à la lutte contre la déforestation

1. La déforestation représente 18% des émissions de gaz à effet de serre, soit plus que le secteur des transports, tous modes confondus

En 2004, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) estimait que la déforestation était à l'origine de 18% du total des émissions globales des gaz à effet de serre, contre 2% pour le transport aérien.

Au cours des 50 dernières années, la planète a perdu environ 50% de ses forêts (Food and Agriculture Organization 2005) : environ 13 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année dans le monde, soit l'équivalent de plus de trois fois la superficie de la Suisse, ou une fois et demie celle du département de la Guyane, ou encore 36 terrains de football par minute.

Partout dans le monde, cette déforestation entraîne :

- des problèmes climatiques, puisque la déforestation accroît les émissions de gaz à effet de serre ;
- des problèmes sociaux, car des millions d'êtres humains dépendent de la forêt pour subvenir à leurs besoins en eau, en nourriture et en matériaux de construction ;
- des problèmes économiques, parce que des produits forestiers sont utilisés tous les jours (bois, papiers, fruits, médicaments, etc.) ;
- des problèmes d'érosion, la forêt jouant un rôle de protection des sols et des bassins hydrographiques, et donc de nombreuses sources d'eau ;
- des pertes massives de biodiversité, 75% des espèces animales et végétales terrestres de la planète vivent en effet dans les forêts.

Comme le reste du monde, Madagascar a perdu la moitié de son couvert forestier au cours des 50 dernières années. Selon le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme malgache, il subsiste aujourd'hui environ 9,3 millions d'hectares (93 000 km²) de forêts naturelles. L'essentiel de la forêt a été détruit par la pratique de l'agriculture sur brûlis, la création de pâturages ou la collecte de bois de feu.

Actuellement, le taux de déforestation annuel moyen à Madagascar est de 0,55% de la superficie forestière, un chiffre en baisse dans les zones de forêts humides mais en hausse dans les zones de forêts épineuses.

18%
des émissions
de gaz à effet
de serre
proviennent de
la déforestation



2. En partenariat avec GoodPlanet, Air France soutient un projet de très grande ampleur couvrant 515 000 hectares de forêt à Madagascar

5

millions d'euros
investis

En 2008, Air France a décidé, en investissant 5 millions d'euros, de soutenir un projet de lutte contre la déforestation à Madagascar, en partenariat avec la Fondation GoodPlanet.

Sur place, GoodPlanet a choisi le WWF pour mener le Programme Holistique de Conservation des Forêts (PHCF). En effet, celui-ci est présent sur l'île depuis plus de 45 ans et y a développé de nombreux projets de protection des forêts, avec la participation active des communautés locales.

- Maintenir le stockage de 60 à 70 millions de tonnes de CO₂
- Aider au développement humain
- Protéger la biodiversité

Le projet de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts à Madagascar porte sur une surface totale de plus de 515 000 hectares, dont 390 000 en forêt humide et 125 000 en forêt épineuse.

Selon des estimations du GIEC et différentes études publiées à Madagascar, le potentiel de stockage des forêts concernées par le périmètre du programme se situe entre 60 et 70 millions de tonnes de CO₂. Le PHCF vise donc à maintenir ce stock en réduisant le taux actuel de déforestation, source d'émissions de carbone dans l'atmosphère. Cela permet aussi de conserver la biodiversité des forêts ainsi que les sols et les ressources en eau.

Les activités du programme sont menées dans 5 sites, avec 15 différents secteurs (carte p. 13) :

Forêt humide :

Site de Vondrozo,

Site de Fandriana Marolambo

Site d'Andapa, avec deux secteurs : Betaolana et Marojejy Tsaratanana,

Site d'Ivohibe-Andringitra,

Site de Fort Dauphin.

Forêt épineuse :

Site de Fort Dauphin avec neuf secteurs: Ankodida, Nord Ifotaka, Ekintso, Sud Ouest Ifotaky- Complexe Ambanisariiky-Ambohimalaza-Antanimora, Complexe Behara-Tranomaro, Corridor P1/P2 Andohahela, Vohitsandria, Angavo, Vohindefo.

15
secteurs

5
sites

le Projet
emploi
localement
68
personnes

→ De nouvelles aires protégées couvrant 350 000 hectares

Le programme prévoit la création de nouvelles aires protégées de plus de 265 000 hectares en forêt humide et environ 85 000 hectares en forêt sèche, en accord avec l'engagement pris par le gouvernement malgache en 2003 d'accroître la superficie des aires protégées pour que celles-ci couvrent 6 millions d'hectares d'ici la fin 2012.

Actions :

1. Sensibiliser et former les paysans vivant à proximité des forêts identifiées comme nouvelles aires protégées (NAP) sur l'importance de leur conservation ;
2. Analyser, avec les communautés, les modes de gestion adéquates pour ces NAP ;
3. Engager toutes les procédures pour les délimitations et ritualisations des NAP ;
4. Officialiser l'existence des NAP ;
5. Réaliser et mettre en oeuvre le plan d'aménagement et de gestion des NAP ;
6. Renforcer les capacités de gestion des communautés pour ces NAP ;
7. Développer et expérimenter des outils pour le suivi et l'évaluation des NAP.

→ Aider les communautés locales à gérer durablement les forêts sur une surface de 140 000 hectares

Le programme prévoit d'aider les communautés locales à gérer les forêts durablement par le biais de transferts de gestion des ressources naturelles. Ceux-ci sont basés sur le principe de la responsabilisation et du renforcement des capacités des communautés locales dans différents domaines (technique, gestion financière, etc.) afin qu'elles deviennent autonomes dans la gestion durable de leur forêt.

Des milliers de familles, sur une superficie totale de plus de 140 000 hectares, sont concernées. Il est prévu de mettre en place des pratiques agricoles alternatives et durables, comme par exemple l'allongement des périodes de rotation des cultures, les jachères, ou l'agroforesterie. Ainsi, les communautés locales bénéficieront à terme de revenus supplémentaires et d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Actions :

1. Sensibiliser et former les paysans vivant à proximité des forêts identifiées pour les transferts de gestion des ressources naturelles (TGRN) sur l'importance environnementale, sociale et économique de celles-ci ;
2. Faire les inventaires et zonages des forêts où ces transferts doivent être réalisés ;
3. Etablir les plans d'aménagement des forêts où ces transferts doivent être réalisés ;
4. Engager toutes les procédures pour les délimitations et officialiser l'existence des TGRN ;
5. Réaliser et mettre en oeuvre le plan d'aménagement et de gestion des TGRN ;
6. Fournir un appui (technique, organisationnel, légal) aux communautés au moment de la mise en place du plan de gestion ;
7. Participer à des événements régionaux, nationaux et internationaux sur les TGRN ;
8. Développer des tests et des outils pour le suivi et l'évaluation des TGRN.

20 000
hectares
à restaurer



Le projet prévoit également des alternatives durables et rémunératrices aux cultures sur brûlis avec :

1. des analyses du paysage socio-économique dans les zones d'action pour identifier les alternatives aux cultures sur brûlis et pour promouvoir des activités génératrices de revenus ;
2. une promotion des techniques culturelles non destructrices de l'environnement ;
3. un appui à la construction des infrastructures de base pouvant augmenter la production agricole et réduire les cultures sur brûlis donc la déforestation.

→ Restaurer 20 000 hectares de paysages forestiers dégradés

Le projet prévoit de restaurer 20 000 hectares en forêt humide et en forêt épineuse avec la mise en place de pépinières communautaires et l'utilisation d'essences autochtones. Une restauration passive est également prévue avec une régénération naturelle de parcelles forestières mises sous protection.

Actions :

1. Sensibiliser et former les paysans vivant à proximité des zones dégradées sur l'importance de la restauration des paysages forestiers (RPF) ;
2. Établir un plan de RPF pour chaque site ;
3. Former des paysans modèles pour la mise en place et entretien des pépinières ;
4. Réaliser et mettre en œuvre un plan d'aménagement et de gestion des paysages à restaurer ;
5. Renforcer la capacité du WWF Madagascar sur les restaurations ;
6. Participer à des événements régionaux, nationaux et internationaux sur les RPF.

→ Reboiser 5 000 hectares

Le projet prévoit la plantation d'arbres pour le bois de feu dans des secteurs très dégradés, notamment près des zones urbaines, sur une surface de 5 000 hectares.

Actions :

1. Sensibiliser et former la population à différents niveaux pour une utilisation rationnelle de l'énergie quelle que soit sa source ;
2. Identifier, au niveau des sites d'intervention, les zones potentielles pour des activités de reboisement (pour la fourniture de bois de feu aux villes) ;
3. Établir un plan de reboisement avec les services concernés (Environnement, Forêts et Tourisme, Énergie et Mines) ;
4. Former des paysans modèles pour la mise en place et l'entretien des pépinières ;
5. Réaliser et mettre en œuvre un plan d'aménagement et de gestion des forêts de reboisement ;
6. Participer à des événements régionaux, nationaux et internationaux sur les reboisements à but énergétique.

Reboiser
5 000
hectares

La biodiversité à Madagascar



Au niveau mondial, Madagascar fait partie des 35 régions que le WWF estime prioritaires pour la protection de la biodiversité.

En effet, bien que petites comparées à celles du Brésil ou de l'Indonésie, les forêts de Madagascar abritent une diversité d'espèces animales et végétales pratiquement aussi grande. On estime à 250 000 le nombre d'espèces animales et végétales présentes dans la quatrième plus grande île de la planète et 70% de celles-ci ne se rencontrent nulle part ailleurs.

Cette biodiversité unique doit faire face à de nombreuses menaces, dont l'une des plus graves est la déforestation. Le défrichement de petites parcelles de végétation pour la culture sur brûlis ainsi que la production de charbon de bois constituent les principales causes de destruction et de dégradation des forêts.

Un objectif prioritaire : améliorer les connaissances sur la mesure du carbone dans les forêts

Les études liées au carbone forestier font partie intégrante du projet et sont menées en étroite collaboration avec de nombreux partenaires malgaches et étrangers. Parmi eux, on peut citer :

- Spot Image – Initiative Planet Action pour la fourniture d'images satellite très haute résolution ;
- IOGA (Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo) et ITT pour la classification de l'occupation des sols ;
- Institut Carnegie - Université de Stanford – pour l'évaluation de la biomasse aérienne par télédétection ;
- IRD (Institut de Recherche pour le Développement), LRI (Laboratoire des Radio-Isotopes) - Université d'Antananarivo et ESSA- Forêts (Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques) pour l'évaluation des stocks de carbone forestiers (biomasse aérienne, litière et sol) ;
- CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) pour le développement d'une méthode alternative d'évaluation de la biomasse aérienne.

Les études issues de ces partenariats permettront d'améliorer les connaissances sur les moyens de mesurer efficacement et scientifiquement l'impact des activités de terrain du projet en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et, dans une moindre mesure, de séquestration de carbone.

Elles visent par ailleurs à contribuer à l'élaboration d'une vision REDD (Réduction des Emissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation) pour Madagascar et à utiliser les connaissances acquises pour alimenter les discussions lors des négociations sur le futur du Protocole de Kyoto après 2012.

Enfin, ces études vont :

- Promouvoir le développement de mécanismes et de modèles pour impliquer les populations locales dans les processus assurant que les financements potentiels liés à la réduction du CO₂ reviennent directement à l'échelle de la communauté ;
- Tester et évaluer le premier jet de « Standard vert » que le WWF est en train de développer pour les projets forestiers avec une composante carbone.

II. Les leviers d'Air France pour réduire ses émissions de CO₂



En mars 2007, le groupe Air France-KLM s'est doté d'un ambitieux plan pour lutter contre le changement climatique. Pour réduire et compenser ses émissions de CO₂, le Groupe agit ainsi sur différents leviers (technologiques, opérationnels, économiques), dont le principal est la modernisation de la flotte. Outre son soutien aux programmes de protection de l'environnement des ONG, Air France optimise également son réseau et ses procédures, soutient la recherche sur les énergies renouvelables et s'engage en faveur d'un accord global sur le climat à Copenhague.

1. Une flotte moderne

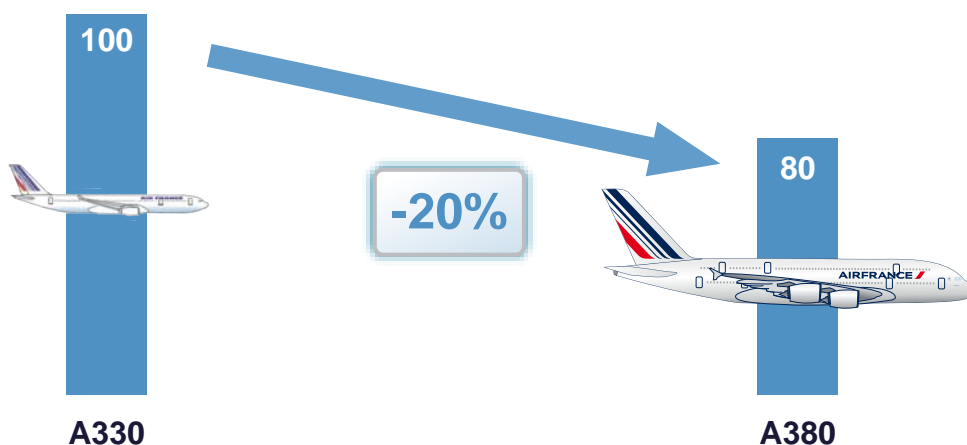
Pour réduire les émissions gazeuses et sonores, le renouvellement de la flotte est un des leviers les plus importants. Ceci a déjà permis au secteur du transport aérien de réaliser des progrès environnementaux majeurs.

En effet, les constructeurs et les motoristes ont réalisé d'importants progrès dans ce domaine. La consommation en carburant des aéronefs, par passager au kilomètre, a baissé de 70% au cours des 40 dernières années. Les performances énergétiques et donc environnementales des avions récents sont sans commune mesure avec celles des appareils à peine plus anciens.

Ainsi, les émissions de CO₂ de l'A380, dernier arrivé de la flotte Air France, sont inférieures de 15% par rapport aux autres quadriréacteurs actuels.

D'une moyenne d'âge de neuf ans, la flotte d'Air France est une des plus jeunes d'Europe.

Baisse des émissions de CO₂ au siège/km (sur une base 100)



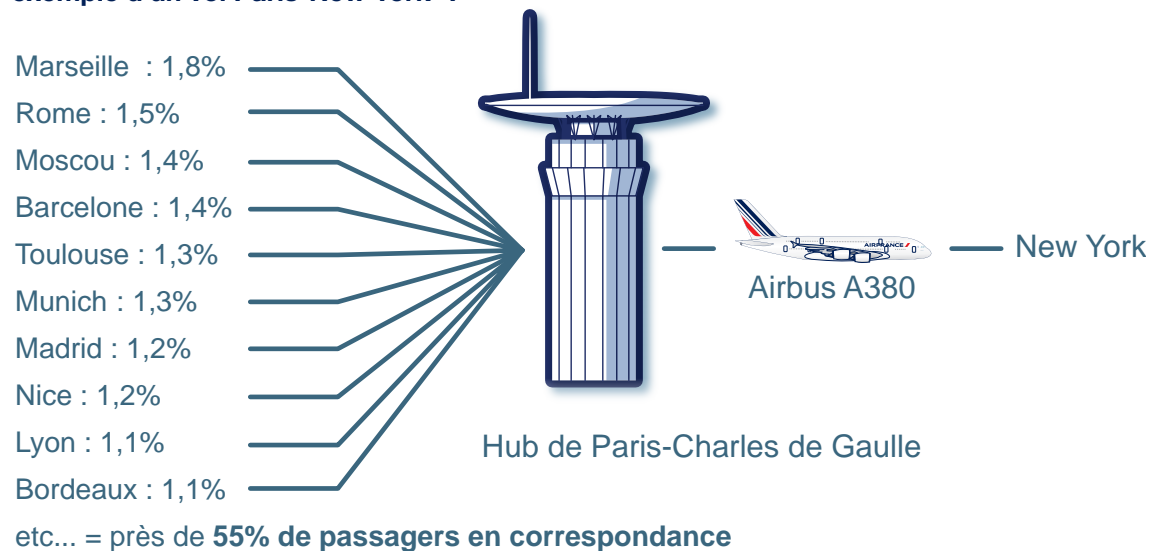
2. Un réseau optimisé autour du hub

Le système de hub, pilier de la stratégie d'Air France, permet une réduction de l'impact environnemental, en améliorant les coefficients d'occupation et en limitant le nombre de vols.

En effet, en rassemblant les flux de trafic moyen-courriers sur un vol long-courrier, le système de hub peut être comparé au covoiturage et permet d'exploiter des avions de plus grande capacité dont les émissions de CO₂ par passager sont moindres. Pour mailler un réseau de 100 villes, il faudrait 4 950 liaisons directes quand il est possible, via un hub, de les relier avec 100 lignes seulement.

Par exemple, le passager en provenance de Marseille et celui en provenance de Genève voyagent ensemble entre Paris et Tananarive. Ainsi, moins de vols sont nécessaires pour acheminer le même nombre de passagers, avec des conséquences positives sur l'environnement.

De petits flux moyen-courriers alimentent les vols long-courriers, exemple d'un vol Paris-New York* :



*moyenne annuelle

3. Une traque permanente des consommations inutiles de carburant

Le plan «carburant» s'appuie sur 4 leviers principaux : l'optimisation de l'espace aérien, l'amélioration de la performance des avions en les allégeant, l'ajustement de l'emport carburant et l'optimisation des procédures de vol.

4. La mobilisation de l'ensemble de l'entreprise

La compagnie mobilise l'ensemble des métiers et de ses personnels autour de plans d'actions environnementaux ambitieux.

Air France a ainsi obtenu en septembre 2008 la certification environnementale ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités au sol (périmètre France) et en vol.

5. Le soutien à la recherche en énergies renouvelables

Air France-KLM soutient des programmes de recherche en énergies renouvelables, tels que les biocarburants destinés à l'aviation.

Dans le cadre du SAFUG (Sustainable Aviation Fuel User Group), Air France et KLM ont signé en septembre 2008 une charte sur les biocarburants avec neuf autres compagnies aériennes, Boeing, Universal Oil Products (UOP), spécialiste des biocarburants, des ONG et des universités. Les engagements pris visent le développement, la certification et l'utilisation de biocarburants dans des conditions respectueuses de l'environnement et du développement économique et social. Deux premières études ont été initiées à partir des biomasses telles que le jatropha ou les algues.

Avec 19 partenaires regroupés autour de l'ONERA, Air France participe à l'étude SWAFEA (Sustainable Way for Alternative Fuel and Energy in Aviation) pour la Commission Européenne. Lancée début 2009, pour 26 mois, SWAFEA aboutira à une synthèse des connaissances actuelles sur les carburants alternatifs au kérosène, et proposera une feuille de route pour leur déploiement à moyen terme. Air France veillera à la faisabilité opérationnelle des solutions envisagées au cours du projet.

6. L'engagement pour un accord global à Copenhague



Le Groupe soutient le protocole de Kyoto, l'inclusion du transport aérien dans le système européen d'échange de permis d'émission et milite pour la conclusion d'un accord global lors de la Conférence de Copenhague.

Depuis des années, Air France agit avec d'autres acteurs très engagés de l'industrie, pour que l'aviation prenne sa juste part dans l'effort collectif. Le transport aérien international étant par nature une activité globale, la maîtrise de ses émissions ne peut s'inscrire efficacement que dans une approche sectorielle globale.

Air France a ainsi activement contribué à développer des propositions concrètes pour son secteur, que ce soit au travers de l'association des compagnies européennes (AEA), d'un groupe spécialement constitué avec des partenaires fortement impliqués (Aviation Global Deal Group) ou de l'association internationale du transport aérien (IATA).

A la veille de la conférence de Copenhague, IATA appelle les Nations Unies à intégrer l'aviation dans un accord spécifique qui soit efficace, pragmatique et équitable, sous l'égide de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

Une information transparente et validée : le calculateur de CO₂

Air France met à la disposition de ses clients des informations transparentes et fiables sur les émissions de CO₂ liées à leur voyage par un calculateur fondé sur les données réelles d'exploitation, et propose la possibilité de les compenser en coopération avec le programme Action Carbone de GoodPlanet.

La méthode de calcul a été validée par l'ADEME et les données vérifiées par KPMG Audit.

Pour plus d'informations, téléchargez le rapport développement durable Air France-KLM : <http://developpement-durable.airfrance.com>

Lexique

FCPF Fonds de Partenariat pour la réduction des Emissions de Carbone Forestier

GIEC Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

NAP Nouvelles Aires Protégées

PHCF Programme Holistique de Conservation des Forêts

REDD Réduction des Emissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation

RPF Restauration des Paysages Forestiers

TGRN Transfert de Gestion des Ressources Naturelles

VCS Voluntary Carbon Standard

Les sites du WWF pour la mise en place du projet



Compensation du voyage d'étude

Projet de valorisation des ordures ménagères et fabrication de compost à usage agricole

Dans le cadre de ce voyage d'étude, Air France a souhaité compenser intégralement les émissions de CO₂ auprès d'un projet mené par Action Carbone à Madagascar.

Le projet retenu consiste à valoriser les déchets organiques de la ville de Mahajanga, troisième plus grande ville du pays avec 230 000 habitants, en un amendement organique (compost) et d'autres produits de valeur recyclés pour l'agriculture locale. Actuellement, 30 000 tonnes par an d'ordures ménagères sont produites à Mahajanga, dont seulement 30 % sont collectées et mises en décharge.

Ce projet est mené sur place par GEVALOR, association loi 1901 créée en octobre 2004 pour développer à Madagascar des filières de valorisation de déchets urbains dans des villes moyennes ou grandes. Cette ONG locale s'attache à promouvoir le développement durable à travers la valorisation des déchets et des matières premières minérales.

En 2009, ce projet a permis d'éviter l'émission d'environ 1000 tonnes de CO₂ équivalent (tCO₂e) dans l'atmosphère. Sur 10 ans, il devrait permettre d'en éviter plus de 120 000 tCO₂e. Ce projet, audité par Bureau Veritas est labellisé Voluntary Carbon Standard (VCS).

Les bénéfices de ce projet

Sur le plan environnemental, la production et l'utilisation d'un amendement de valeur (compost) contribuera à la réhabilitation des sols érodés et constituera une alternative à la pratique de la culture sur brûlis et à l'utilisation d'engrais chimiques (dont la production génère des gaz à effet de serre).

Le projet permettra aussi, en instaurant un système de gestion durable des ordures ménagères, de réduire la quantité de déchets mis en décharge et les nuisances liées à un site mal contrôlé (infections, maladies humaines et animales, incendies, émission de particules et de gaz, glissements de terrains, pollution des nappes).

Sur le plan socio-économique, le projet permettra de créer une petite entreprise de 50 employés, dont la majorité travaillait déjà sur la décharge, qui bénéficieront alors de revenus plus importants, de meilleures conditions de travail et d'un suivi médical régulier.

La valorisation des déchets organiques en compost s'inscrit aussi dans une politique de lutte contre les inégalités puisque le projet permettra de développer le maraîchage, activité souvent aux mains des femmes.

L'industrie mécanique locale sera stimulée par la construction des équipements de traitement des déchets (trommels) favorisant ainsi la durabilité du projet.

Pour plus d'informations sur le projet, consultez la fiche projet : www.actioncarbone.org/projet.php?typ=co2&id=26

Participants au voyage d'étude

Air France

Pierre Caussade

Directeur Environnement et Développement Durable

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique et ingénieur de l'Aviation Civile, Pierre Caussade commence sa carrière à la Direction Générale de l'Aviation Civile (Ministère des Transports), puis aux Aéroports de Paris.

Entré à Air France en 1979, son itinéraire le conduit à différentes responsabilités opérationnelles ou d'état-major au sein de la Compagnie.

Il est directeur technique des Opérations aériennes entre 1996 et 2006, et depuis octobre 2006, directeur Environnement et Développement durable. Il est membre du Conseil de Direction depuis 2001.

GoodPlanet

Yann Arthus-Bertrand

Président fondateur

Yann Arthus-Bertrand se passionne pour la nature depuis l'enfance. C'est lorsqu'il part vivre au Kenya à la fin des années 1970 qu'il devient véritablement photographe car il ressent le besoin de rendre compte par l'image, plus que par l'écriture.

En 1995, sous le patronage de la division des Sciences Ecologiques de l'Unesco, il entreprend un projet ambitieux : la création d'une banque d'images de la Terre vue du ciel. Ce portrait de notre planète sous un angle inédit représente encore aujourd'hui une part importante de son travail, permettant au plus large public d'appréhender les enjeux du développement durable. En juillet 2005, il fonde l'association GoodPlanet.org, une association à but non lucratif pour la sensibilisation et l'éducation du public à l'environnement.

Au sein de GoodPlanet, il crée avec l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) le programme Action Carbone qui propose aux entreprises, institutions et particuliers de calculer, réduire et compenser leurs émissions de gaz à effet de serre en agissant sur leur propre impact climatique et en finançant des projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de reforestation portés par des ONG dans les pays du Sud.

En 2009, son engagement lui vaut d'être nommé «Ambassadeur de bonne volonté» du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Matthieu Tiberghien

Directeur de programme Action Carbone

Diplômé de la London School of Economics (LSE), Matthieu Tiberghien a travaillé en tant qu'assistant Spécialiste de programme à l'UNESCO et comme consultant pour le Cabinet BeCitizen où il effectuait des missions de conseil en stratégie dans le développement durable. Il est aujourd'hui responsable du Programme Action Carbone qu'il a fondé en janvier 2006.

Il est également membre du comité scientifique Euronext pour l'Indice Low Carbone.

WWF International

Guillermo Castilleja

Directeur exécutif de la conservation

Titulaire d'un doctorat en écologie forestière de l'Université de Yale, Guillermo Castilleja a participé à plusieurs initiatives majeures de protection de la nature et de l'environnement en Amérique latine.

Avant de rejoindre le WWF en 1991, il a travaillé pour la Banque Mondiale et l'organisation non gouvernementale américaine National Wildlife Federation. Il a rejoint le WWF International en octobre 2006, en provenance du WWF-États-Unis où il occupait la position de premier vice-président pour les programmes de terrain, après avoir été vice-président et directeur régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Guillermo Castilleja, Directeur exécutif de la conservation coordonne et supervise l'ensemble des opérations du WWF dans le domaine de la conservation.

Olivier Van Bogaert

Coordinateur, responsable de la communication (Madagascar et Afrique Centrale)

Journaliste, Olivier Van Bogaert a travaillé dans divers quotidiens du groupe Edipresse à Lausanne, avant de rejoindre le WWF-Suisse en 1991 comme responsable de l'information. Passé au WWF International en 1998, il a couvert plusieurs conférences internationales et effectué des missions et des reportages dans le monde entier. Depuis 2008, il assure la coordination internationale et la communication pour le Programme Holistique de Conservation des Forêts à Madagascar et est en charge des stratégies et des opérations de communication pour l'Initiative Cœur Vert de l'Afrique, dans le Bassin du Congo.

Equipes à Madagascar

Romuald Vaudry

Représentant local GoodPlanet

Forestier de formation, Romuald Vaudry est titulaire d'un Master de Développement et d'Aménagement Intégré des Territoires (Chaire Unesco du Développement Durable). De 1995 à 2007, il a travaillé en tant que technicien forestier en Normandie et a participé bénévolement à plusieurs projets de foresterie carbone en milieu tropical. En 2008, il a rejoint Action Carbone et est actuellement détaché à Madagascar dans le cadre du Programme Holistique de Conservation des Forêts.

Maminiaina Rasamoelina

Responsable du Programme Holistique de Conservation des Forêts (WWF)

Titulaire d'un doctorat en foresterie, Maminiaina Rasamoelina a rejoint le WWF en octobre 2008. Il supervise directement les cinq chefs de projet du PHCF, coordonne l'ensemble des activités de terrain, assure la mise en place et le suivi du plan stratégique et délivre les rapports techniques. Il représente aussi le PHCF dans des événements extérieurs et est en liaison permanente avec le coordinateur et responsable de la communication du programme au WWF International.

Appolinaire Razafimahatratra

Chef du projet à Fandriana Marolombo (WWF)

Ingénieur forestier, Appolinaire Razafimahatratra a rejoint le WWF en 2000. Sur le site de Fandriana, il supervise une équipe de 10 personnes et est responsable de la mise en oeuvre des activités décidées pour le site et de leur suivi, en charge des tâches administratives et financières, des rapports et de la coordination avec le responsable du PHCF. Il est aussi le principal interlocuteur du PHCF avec les autorités et les communautés locales.

Crédits Photos : Air France et WWF